

Voici une présentation de nos 3 équipes seniors qui se sont renouvelées, tant au niveau des effectifs que des entraîneurs. Voici les entraîneurs de nos 3 équipes seniors, autour de Stéphane Rouhaud, le nouveau coordinateur sportif qui va faire le lien entre les 3 équipes seniors.

Pour la saison 2021-2022, voici les entraîneurs des 3 équipes seniors sont pour l' :

. Équipe 1 : Gaëtan DE MATOS et Philippe VERLHAC,

La composition de la poule de championnat de la Corrèze de 1ère division est la suivante : Allasac, Cornil / Saint Fortunade, Varetz, Le Lonzac, Perpezac / Sadroc, Saint Clément, Saint Germain Les Vergnes, Saint Robert / Vars sur Roseix / Vignols / Voutezac, Tulle Foot Corrèze 3.

. Équipe 2 : Redha MIRAOUÏ et Jean Jacques TOURET,

La composition de la poule de championnat de la Corrèze de 2ème division est la suivante : Brive Amacs, Cornil / Saint Fortunade 2, Favars / Saint Mexant, Argentat 2, Barrages Xaintrie, Brive Portugais 2, Donzenac 2, Meymac 2, Tulle Foot Corrèze 4, Soursac, Ussel 2.

. Équipe 3 : Ahmet ARAS et Emmanuel MAZAUDOUX,

La composition de la poule de championnat de la Corrèze de 3ème division est la suivante : Auvézère Mayne 2, Brignac, Brive ASPO 2, Saint Germain Les Vergnes 2, Argentat 3, Malemort 3, Brive Mahorais, Collonges/Chauffour, Nonards/Altillac 3, Cosnac 2, Lanteuil 2.

Nous souhaitons réussite à nos équipes. L'arrivée de nombreux joueurs dynamise cette reprise. En effet, le très bon recrutement nous permet aujourd'hui de porter haut les couleurs de notre club : l'ASJN.



Pour tous les renseignements, n'hésitez pas : contactez soit Patrick JOUVIN, coordinateur de l'école de foot, au 06 71 97 45 66, soit Alexandre BOUDET, président de l'ASJN, au 06 74 63 83 14 ou par mail : guytaine.boudet@sfr.fr.

La saison a repris : lors du 3ème tour de Coupe de France, notre équipe 1 a perdu 1-0 contre Donzenac, pensionnaire de Régionale 2 (2 divisions au-dessus de la notre), lors d'une très belle confrontation équilibrée et malheureusement, un but encaissé à la dernière minute.

L'équipe 1 a joué 3 matchs : 2 victoires et 1 nul, elle est 2ème sur 10 équipes ;
l'équipe 2 a joué 3 matchs : 1 victoire et 2 défaites, elle est 8ème sur 12 équipes ;
l'équipe 3 a joué 3 matchs : 2 victoires et 1 défaite, elle est 5ème sur 12 équipes.

Voici les matchs au stade du Puy Blanc à Noailles de octobre : venez nombreux !!!

. Équipe 1 : 09/10 à 19h00 contre St Clément, 30/10 contre Cornil / St Fortunade,

. Équipe 2 : 10/10 : à 15h00 contre Soursac, 31/10 : à 15h00 contre Meymac 2,

. Équipe 3 : 03/10 : à 15h00 contre Brignac, 17/10 : à 15h00 contre Auvézère Mayne 2, 24/10 : à 15h00 contre Brive Mahorais, 07/11 : à 15h00 contre Cosnac 2.



Emmanuel MAZAUDOUX
2ème Adjoint

Réveillon de la Saint Sylvestre 2021

Vendredi 31 décembre 21h00

Salle Jean Moulin Jugeals-Nazareth

Participation 80 € sur réservation avant le 1er décembre

Renseignements au : 05 87 43 92 90 ou 07 83 46 48 28

Apéritif

Cocktail maison Toasts

Velouté Dubarry

Trilogie de foies gras : Millefeuilles de foie gras au pain d'épices, nature et poivre et sel, chutney de poires, coing et pain multi fruits

Papillote de queues de langoustes et saint Jacques, wok de légumes aux épices sauce safran

Sorbet abricot, Muscat

Médaille de filet de veau limousin, jus corsé

Royale de petits pois au lard, écrasée de pommes de terre aux truffes, mousseline de chou-fleur au poivre ti mut, tomate rôtie aux herbes

Trio de fromages et salade fraîcheur

Le « Grand macaron » ganache montée pralinée, crèmeux de citron jaune confit de citron vert

Vins, champagne et café compris



Animation : Virginie Ribes

Menu enfant de moins de 12 ans 40€ : Jus de fruit toasts, Délice de canard au foie gras, Chapon rôti, écrasée de pomme de terre, Dessert identique aux adultes

Paiement à la réservation, chèque à l'ordre du Comité des Fêtes de Jugeals-Nazareth

Adresse : Mme Lysiana Jegat - 44 route de Logne - 19500 Jugeals Nazareth

Annulation possible avant le 28 décembre à minuit

Organisé par le Comité des Fêtes de Jugeals-Nazareth

L'abus d'alcool est dangereux

Pass sanitaire exigé

IPNS